

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2019

RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS - (N° 1918)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 88

présenté par

M. Pierre-Henri Dumont, M. Viala, M. Pradié, Mme Anthoine, M. Masson, M. Le Fur, M. Brun,
Mme Corneloup, M. Cordier, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, Mme Bazin-Malgras et
Mme Louwagie

ARTICLE 3

Substituer au mot :

« pour »,

les mots :

« afin d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.